



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Aube

Commune : La Villeneuve-au-Châtelot

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise de l'Assomption

Monument(s)

Appellation : Eglise de l'Assomption

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 09/10/2024

Étendue de la protection : Extension d'inscription à la parcelle de l'église de La Villeneuve-au-Chatelot, incluant : - l'ancien cimetière, - son mur

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.